

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	1 / 9

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

N° du matériau	:	1170100
Nom commercial	:	19580006 68100055
Nom de la substance	:	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
No.-CAS	:	112-34-5
No.-EINECS / No. ELINCS	:	203-961-6

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Agent de nettoyage, diluant ou additif dans l'industrie de décalcomanie céramique.
--	---	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Ferro GmbH Electronic Material Systems Rodenbacher Chaussee 4 63457 Hanau
Téléphone	:	+49 6181 59 3301
Téléfax	:	+49 6181 59 3085
Adresse e-mail	:	sdb@ferro.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	:	+49 (0)69 30 56 418
--------------------------	---	---------------------

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant R36: Irritant pour les yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	2 / 9

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

**Intervention:**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

## 2.3 Autres dangers

aucun(e) connu(e)

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nature chimique : ether/acétate de glycol

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS / No. ELINCS	Concentration [%]
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6	<= 100

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.  
Evacuer le sujet hors de la zone dangereuse. En cas de perte

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	3 / 9

de conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité.  
Couvrir le sujet, le garder au chaud et au calme.

- En cas d'inhalation : Amener la(les) personne(s) atteinte(s) à l'air frais.
- En cas de contact avec la peau : Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement les yeux à grande eau, paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes.
- En cas d'ingestion : Faire boire abondamment de l'eau en petites gorgées.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

## 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement : Pas d'information disponible.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau (jet brisé), eau pulvérisée, poudre extinctrice spéciale, mousse extinctrice (mousse à répandre en grandes quantités du fait de sa destruction partielle), dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction non-appropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, dégagement possible de: gaz de distillation.  
Lors de l'échauffement, formation de mélanges explosifs vapeur/air.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser l'équipement de protection habituel lors des incendies.
- Autres informations : L'eau ayant servi à éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. L'eau contaminée ayant servi à éteindre l'incendie doit être éliminée conformément aux règlements administratifs locaux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	4 / 9

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.  
Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber avec des matériaux liant les liquides (par ex. un absorbantinerte un liant universel).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Evacuer les matériaux contaminés comme déchets selon section 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs ou les aérosols.  
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : donnée non disponible

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de conditions spéciales de stockage requises.  
Des vapeurs peuvent se dégager dans les locaux de stockage fermés. Maintenir les réservoirs, même vides, secs et bien fermés.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Produit est faiblement dangereux pour l'eau. Prendre en considération les instructions réglementaires nationales et locales sur la manipulation et le stockage.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Classe de stockage (Allemagne) : 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

: Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**68100055****19580006**

spécification	<b>2001927</b>	Date de révision	<b>11.10.2011</b>
Version	<b>4.0</b>	Date d'impression	<b>11.11.2011</b>
N° du matériau	<b>1170100</b>	Page	<b>5 / 9</b>

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
(2-(2-butoxyethoxy)ethanol)	112-34-5	VME	10 ppm 67,5 ml/m3 ,		

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Aspiration éventuelle en cas de formation de vapeurs de solvants. Les mesures techniques de protection sont toujours prioritaires par rapport à l'équipement de protection individuel. Utiliser de préférence des installations fermées de chargement/déchargement, dosage et mélange.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.
- Protection des mains : Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants:caoutchouc nitrile (NBR).
- Protection des yeux : Lunettes masques ou lunettes de protection à coquilles latérales.
- Protection de la peau et du corps : Chaussures de sécurité  
Lors du maniement d'assez grosses quantités: tablier en caoutchouc, tablier en plastique.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

- Conseils généraux : Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	6 / 9

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
Point/intervalle d'ébullition	: 226 - 234 °C, documentation
Point d'éclair	: 105 °C, DIN 51758,
Pression de vapeur	: 0,33 hPa, 50 °C
Densité	: 0,950 g/cm <sup>3</sup> , 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Température d'inflammation	: 225 °C, DIN 51 794
Viscosité, cinématique	: 6,81 mm <sup>2</sup> /s, 20 °C

### 9.2 Autres informations

Indice de réfraction	: donnée non disponible
	: donnée non disponible
Temps d'écoulement	: < 90 s, 20 °C, 4 mm, DIN 53211, écriture non protégée

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun à notre connaissance.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : aucun(e) connu(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification

2001927

Date de révision

11.10.2011

Version

4.0

Date d'impression

11.11.2011

N° du matériau

1170100

Page

7 / 9

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : DL50: 3.384 mg/kg  
Espèce: rat

Toxicité aiguë par voie cutanée

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : DL50: 2.700 mg/kg  
Espèce: lapin

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : non-connu(e)

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : non-connu(e)

#### Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité pour le poisson

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol CL50 Poisson: 1.300 mg/l / 96 h

#### Toxicité pour les daphnies

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol CE50 Daphnie: 2.850 mg/l / 24 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Élimination physico-chimique : donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	8 / 9

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Substance PBT non classée  
non applicable

## 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique : donnée non disponible  
supplémentaire

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Pour déterminer le code déchet il faut s'accorder avec l'autorité ou l'entreprise régionale d'évacuation des déchets.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
S'il reste du produit dans le récipient vide, observer également les précautions d'emploi figurant sur le marquage du récipient.

---

## 14. Informations relatives au transport

### ADR

Marchandise non dangereuse

### IATA

Marchandise non dangereuse

### IMDG

Marchandise non dangereuse

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003  
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

68100055

19580006

spécification	2001927	Date de révision	11.10.2011
Version	4.0	Date d'impression	11.11.2011
N° du matériau	1170100	Page	9 / 9

Maladies Professionnelles : : non applicable  
(R-463-3, France)

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.  
donnée non disponible

---

## 16. Autres données

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36 Irritant pour les yeux.

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Autres informations

Service établissant la fiche de données de sécurité:  
Ferro US-PS Téléphone: +49 (0)69 27116-605

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

---